



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023-079

Envoyé en préfecture le 22/10/2023

Reçu en préfecture le 22/10/2023

Publié le 23/10/23

ID : 046-214600892-20231018-2023_079-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le dix-huit octobre à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11.10.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme BOON, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY.

Excusée : Mme BROUSSE, M. DELTORT, Mme HALL

Absent : M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 9
Procurations : 1
Votants : 10

OBJET

**PARTICIPATION DU
BUDGET
ENERGIES
RENOUVELABLES
AU
BUDGET
COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le fonctionnement des panneaux photovoltaïques installés sur les ateliers municipaux génère des recettes bisannuelles. Ces recettes, après couverture des dépenses de fonctionnement du budget Energies Renouvelables, dégagent un excédent que Monsieur le Maire propose de reverser au budget communal.

Pour 2023, ce versement est de 17 510 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette démarche, et charge Monsieur le Maire des opérations budgétaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Gérard CALASSOU

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 22/10/23

Publié ou notifié

le 23/10/23

